

**Arrêté n°2024-159**  
**portant désignation du directeur par intérim**  
**de la Faculté des Sciences**

**La Présidente de l'Université**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 713-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;

Vu les statuts de la Faculté des Sciences, approuvés le 07 juillet 2022, et notamment les articles 7.1 et 9 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement de l'élection de M Philippe LERICHE en qualité de Directeur de la Faculté des Sciences du 15 juin 2021 ;

Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Considérant la démission de M. Philippe LERICHE de ses fonctions de Directeur de la Faculté des Sciences en date du 22 août 2024 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un directeur par intérim de la Faculté des Sciences afin d'assurer la gestion des affaires courantes de la composante jusqu'à l'élection du/de la directeur.rice de la Faculté des Sciences, telle que fixée le 21 novembre 2024 par son conseil de gestion et selon les statuts en vigueur dans la composante,

**A R R E T E :**

**Article 1<sup>er</sup>** - M. Philippe SIMONEAU, Professeur des universités à l'Université d'Angers, est nommé directeur par intérim de la Faculté des Sciences à compter du 22 août 2024 et jusqu'à l'élection du/de la directeur.rice de la Faculté des Sciences, telle que fixée au 21 novembre 2024 par son conseil de gestion et selon les statuts en vigueur dans la composante.

**Article 2** - Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa signature.

**Article 3** - Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au registre des actes administratifs de l'université d'Angers.

Fait à Angers, en format électronique

Françoise GROLLEAU  
Présidente de l'université  
Signé le 22 août 2024

Destinataires : Rectrice d'Académie, Directeur général des services, Intéressé, Cellule institutionnelle (Registre des actes administratifs).

**Mis en ligne le :** 23/08/2024 sur la page <https://www.univ-angers.fr/fr/index/actes-et-infos-publiques/delegations.html>